



Comité de Jumelage Les Pieux - Weener



Bulletin d'adhésion

Madame, Monsieur
Désire(nt) adhérer au Comité de Jumelage Les Pieux-Weener pour l'année 2015.

La cotisation annuelle est de 12 € pour une personne (maximum 24 € par foyer), elle est demandée lors de l'assemblée générale du comité en début d'année et à régler au plus tard pour le 31 mars 2015.

Merci de nous indiquer le nom des membres de votre foyer qui adhèrent :

NOM	Prénom	Date de naissance	Cotisation
			12 €
			12 €
			0 €
			0 €
			0 €
			0 €

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

☎ : 📞 :

@ : @

J'autorise en outre le comité de jumelage franco-allemand à me (nous) photographier lors des manifestations et à utiliser ces photos sur le site internet ou autre.

oui non

Signature :

Montant du règlement :€

Par chèque (à l'ordre du Jumelage franco-allemand des Pieux)

N° Bq :

En Espèces